

**COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAÔNE CENTRE**

**DECISION DU PRESIDENT**

**N°2024/57 – Avenant n°1 sur le lot n°1 « Métallerie et électro-mécanique » de l'aménagement sur divers ouvrages d'assainissement**

Le Président de la Communauté Val de Saône Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code de la Commande Publique (2019), avec notamment les articles R2194-8 et R2194-9 – modifications ne dépassant pas les seuils,  
Vu la délibération 2020/06/08/06 du conseil communautaire du 8 juin 2020 donnant délégation à M. le Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification et le règlement des marchés et des accords-cadres (à bons de commande et/ou à marchés subséquents) d'un montant maximal de 90 000 euros HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,  
Vu la délibération n°2023/12/19/09 du conseil communautaire du 19 décembre 2023, autorisant M. la président à signer le marché, ainsi que tout avenant entraînant une modification du prix inférieure ou égale à 15% du montant initial, relatif au lot n°1 « Métallerie et électro-mécanique » de l'aménagement sur divers ouvrages d'assainissement avec le mandataire du groupement ALBERTAZZI – 69210 LENTILLY pour un montant de 149 730,00 € HT,  
Vu les crédits inscrits au budget,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Il est décidé de signer l'avenant n°1 relatif au lot n°1 « Métallerie et électro-mécanique » de l'aménagement sur divers ouvrages d'assainissement pour les modifications suivantes :

N° Prix	Description	Prix Forfaitaire HT
<b>TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES</b>	Réalisation d'un escalier avec marches en bois (STEP Saint Cyprien à Garnerans)	1 450,00 €
<b>TRAVAUX SUPPRIMÉS</b>	1.3 Travaux sur le PR les Demoiselles à Garnerans	- 600,00 €
	1.10 Travaux sur le PR les Sablons à Saint-Didier-Sur-Chalaronne	- 2 700,00 €

Le montant du marché est donc porté à :

Lot	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT initial HT	Avenant n°1	Nouveau MONTANT HT	% d'écart
n°1	Métallerie et électro-mécanique	Groupement ALBERTAZZI SAS	149 730,00 €	-1 850,00 €	147 880,00 €	-1,23%
n°2	Canalisations et réseaux	CHOLTON	103 442,00 €	/	103 442,00 €	/
		Total	253 172,00 €	-1 850,00 €	251 322,00 €	-0,73%

**Article 2 :**

Le nouveau montant du lot n°1 est de 147 880,00 € HT soit 177 456,00 € TTC.

Le délai de réalisation des travaux reste inchangé.

**Article 3 :**

Mme la Directrice de la Communauté de Communes Val de Saône Centre est chargée de l'exécution de la présente décision dont une copie sera transmise à Mme la Préfète de l'Ain, M le Receveur de CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE et notifiée à l'attributaire.

Fait à MONTCEAUX, 12 juin 2024,

Le Président,  
Jean-Claude DESCHIZEAUX